

Compétences de Base Professionnelles - Val d'Oise

OBJECTIFS DU DISPOSITIF

La formation « Compétences de base professionnelles » vise l'acquisition et le développement de tout ou partie des compétences du Socle de compétences « CléA », en lien avec le projet socio-professionnel de la personne.

Elle permet de :

- ▶ faciliter l'accès à un emploi, à une formation pré-qualifiante ou qualifiante et toute action du dispositif de droit commun
- ▶ contribuer à la lutte contre l'illettrisme,

CONTENUS

Le dispositif propose 3 types de parcours :

- ▶ **Parcours A** : « Maîtriser la langue orale et écrite pour développer ses compétences en français langue professionnelle » - niveau inférieur ou égal à A1.1
- ▶ **Parcours B** : « Maîtriser la langue orale et écrite pour développer ses compétences en français langue professionnelle - Niveau supérieur à A1.1 ou à destination des personnes relevant des degrés 1 et 2 du cadre national de référence de l'ANLCI (Illettrisme).
- ▶ **Parcours C** : « Renforcer ses compétences de base en lien avec le socle CléA » : *communication en français, règles de base de calcul et raisonnement mathématique, information et communication numérique, aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe, à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel, capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie, maîtrise des gestes et postures ainsi que le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales.*

Un parcours de formation dans Compétences de base professionnelles, c'est :

- ▶ La mise en œuvre d'une évaluation initiale pour déterminer les besoins et co-définir le parcours de formation individualisé ;
- ▶ 2 bilans des acquis intermédiaire et final pour ajuster si besoin le contenu de formation ;
- ▶ Des mises en situations concrètes de la vie professionnelle et quotidienne, formation où l' « on apprend en faisant »,
- ▶ La possibilité d'obtenir une certification : le socle de compétences CléA ainsi que certains diplômes ou attestations (DILF, DELF, DCL, DCL PRO, PRAP, PSC1, SST) ;
- ▶ La découverte des métiers : visites en entreprise, plateaux techniques de découverte des métiers, enquêtes métiers, rencontres de professionnels ;
- ▶ Un stage en entreprise défini selon le projet.

DUREE

Durée : 70 à 250 heures selon les besoins

21 heures hebdomadaires au maximum
Stage : plein temps possible

Formation non rémunérée
Action éligible au CPF

CONTACT / INSCRIPTIONS

GIDEF

☎ : 01 48 48 88 89

✉ : gidef95@orange.fr

Inscription sur notre site : [Cliquez ici](#)

PUBLICS

- Demandeurs d'emploi :
 - sans qualification, de 1^{er} niveaux de qualification (niveau V et infra) ou en situation d'illettrisme
 - en difficulté avec la langue française (niveau infra A1.1 au niveau B1 du CECRL, Cadre Européen Commun de Référence sur les Langues)
- Salariés des structures de l'insertion par l'activité économique (IAE),
- Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA),
- Bénéficiaires du dispositif régional d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE),
- Personnes sous-main de justice avec peine aménagée,
- Demandeurs d'emploi en situation de handicap,

MEMBRES DU GROUPEMENT

